Commune de

BULLY

REVISION GENERALE DU PLU

Annexe - informations sur les risques et nuisances

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 25/11/2025
approuvant les dispositions de la révision générale du PLU.

Fait à Bully,
Le Maire,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 20/11/2025

ARRETE LE : 28/01/2025
APPROUVE LE : 25/11/2025

auddicé
auddice.com

Hauts-de-France · Grand-Est · Val-de-Loire · Auvergne Massif-Central · Seine-Normandie · Île de France · Bourgogne Franche Comté · Sud

Légende

Contexte :

- Surfaces en eau

Aléas gonflement/retrait des argiles :

- Moyen
- Fort

Pollution des sols :

- Site CASIAS

Diagnostic agricole :

- Bâtiment agricole soumis aux ICPE
- Périmètre de 100 mètres autour des bâtiments agricoles soumis aux ICPE

Classement sonore des infrastructures de transport terrestre :

- 2 (250 mètres)
- 3 (100 mètres)
- Secteur de bruit routier

ICPE :

- Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

Risques géologiques :

- Secteur avec suspicion de risque géologique,
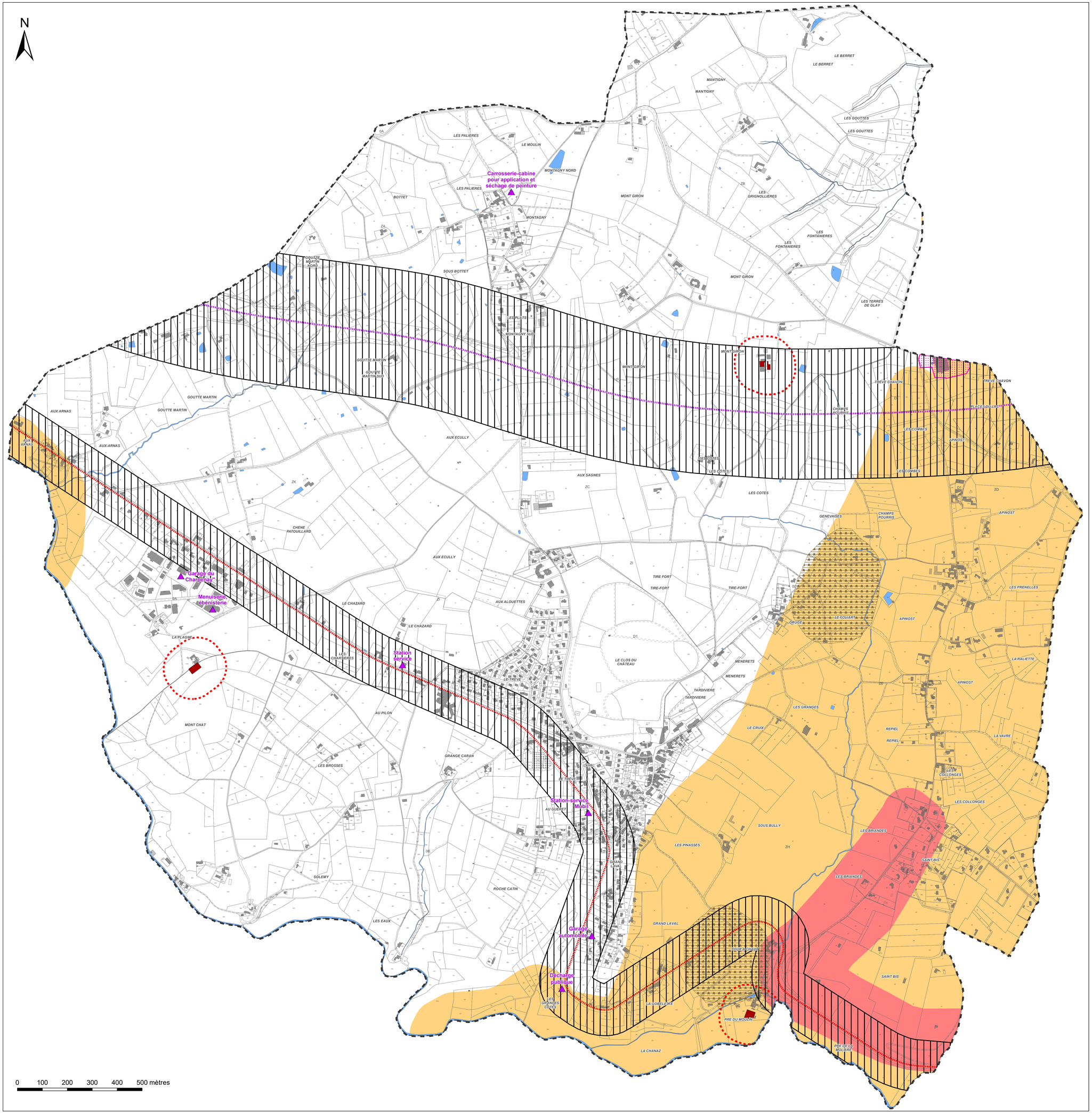
A titre d'information, la commune est concernée par :
- un potentiel de catégorie 3 pour le risque radon
- un risque sismique faible
- des aléas de ruissellement : se conférer à l'étude SAFEGE de 2012 annexée au PLU.